

Quelle L3 choisir

Par **BigPanda**, le 22/06/2018 à 15:14

Bonjour à tous,

Je vais bientôt devoir le choix de mes options pour la L3, bien que pour moi le choix soit fait (L3 public), j'émet des doutes. En effet je souhaite faire un master privé. Je connais 2 personnes pour l'instant ayant fait, et validée, une L3 public pour prendre un master privé.

Pour autant, je me demande si je ne vais pas être pénaliser pour mon master ?

Concernant mon choix, a fin de plus vous le faire comprendre, j'ai redoublé la L2, il ne me restait que droit administratif à valider niveau TD pour les deux semestres. Et j'ai la chance d'avoir une très bonne prof qui explique bien, qui s'investie, avec un cours clair et précis. N'ayant que DA a bosser en TD, je m'y suis jeter à fond, j'ai adoré ! Je n'avais d'ailleurs jamais pensé imaginer avoir de si bonnes notes, et d'apprécier cette matière dont j'avais une horreur totale. Donc le fait d'être "forcer" de devoir bosser cette matière, me l'a fait apprécier.

Pour autant je ne me vois pas spécialement continuer en public pour mon master et préfère rester sur mon premier choix, celui-ci ayant plus de déboucher dans les alentours.

Voilà, j'aurai donc souhaité avoir votre avis. Savoir s'il est préférable de faire sa L3 sur des matières/prof qu'on apprécie pour sa dernière année de licence, ou si c'est plutôt impossible, et devoir faire une L3 privé ?

Dans ma fac j'ai 4 choix possible :

- Justice, procès et procédure
- Droit public
- Droit des affaires
- Droit social

En vous remerciant par avance, du temps pris pour me lire et me répondre

Par **youpila**, le 22/06/2018 à 15:54

Bonjour,

Je pense que tout dépend de votre projet professionnel.

Pour la sélection en master, on pourrait vous reprocher le manque de votre parcours.

Le choix du droit public en L3 pour après poursuivre en droit privé peut s'entendre si vous souhaitez faire du droit public des affaires, ou encore du droit de la construction/urbanisme/immobilier qui sont des domaines qui mêlent droit public et droit privé.

Dans tous les cas, il est essentiel qu'en L3 vous ayez étudié les matières qui sont un pré-requis pour votre master.

Par exemple, pour un M1 droit des affaires : avoir suivi des renseignements de droit des sociétés, droit social, droit commercial en L3 me semble incontournable.

Par **BigPanda**, le **22/06/2018** à **18:44**

Merci beaucoup pour votre réponse !

Je souhaite m'orienter en master droit de la banque ! Ce n'est pas forcément un choix définitif, mais j'aimerais vraiment faire ça ! Mais aussi, je ne pense pas apprécier autant droit administratif... le problème est que je ne peux pas me déplacer autre qu'aux alentours de chez moi, et me retrouve donc bloqué dans ce choix de carrière..!

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/06/2018** à **08:19**

Bonjour

Vu le master que vous visez il serait plus judicieux de faire une L3 droit privé ou au pire une L3 mixte.

En effet, généralement en L3 droit privé on étudie le droit des sûretés, matière qui sera fondamentale si vous poursuivez en bancaire.

Or, il est certain que vous ne l'étudierez pas en licence droit publique.

Je pense que le plus approprié pour vous serait de faire une L3 mixte, si cela est possible et en vous assurant que vous aurez bien droit des sûretés avec TD.

Par **BigPanda**, le **23/06/2018** à **22:02**

Bonjour, et merci pour votre réponse!

Malheureusement, je n'ai pas de L3 mixte dans ma fac... concernant la L3 privé (parcours « droit des affaires » dans ma fac), je n'ai pas la matière droit des sûretés.

Les matières présentes dans cette branches sont:

- droit des contrats spéciaux
- droit des sociétés
- droit public des affaires

(Où je dois choisir deux matières à TD)

- procédure civile
- droit social
- droit international public

- droit des libertés fondamentales
 - droit administratif des biens
 - théorie du droit
 - histoire des idées politiques
- Ou histoire du droit des obligations

Pour le semestre 6 j'ai :

- droit des contrats spéciaux
 - droit des sociétés
 - droit public des affaires
- (Tjs 2 matières à choisir pour les TD)
- procédure civile
 - droit du marché intérieur de l'UE
 - droit international et européen des droits de l'Homme et des libertés fondamentales
 - droit pénal des affaires

A l'inverse dans la l3 public pour le semestre 5 c'est surtout le choix des TD qui varie, je peu choisir:

- droit international public
- droit public des affaires
- droit des libertés fondamentales

Pour le semestre 6:

- droit internat public
- droit du marché intérieur de l'UE
- contentieux administratif
- droit public des affaires

J'ai toujours 2 matières à TD à choisir. Désoler de la longueur de la réponse, c'est pour être le plus complet possible!

Merci encore

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/06/2018 à 07:47**

Bonjour

C'est assez curieux que vous n'ayez pas droit des sûretés. Peut-être que vous ne l'étudierez qu'en M1. Quoiqu'il en soit c'est toujours la L3 droit privé qui est mieux adapté à votre projet de Master droit bancaire.

Il serait judicieux de suivre droit des sociétés et contrats spéciaux avec TD.

Par **youpila**, le **24/06/2018 à 15:15**

Bonjour,

Je rejoins ce que dit Isidore.

Le droit des sûretés était enseigné en master 1 dans ma fac également.

L'option droit privé vous permet quand même de faire du droit publi si j'ai bien compris les choix de matières qui vous sont proposées. Ça me semble un bon compromis.

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/06/2018** à **07:44**

Bonjour

C'est vrai que je suis surpris du nombre de matières de droit public qui sont proposés, surtout qu'il y en a une qui peut se faire à TD.

Finalement on peut presque parler de licence mixte.

Par **BigPanda**, le **25/06/2018** à **15:47**

Oui c'est bien ça! Beaucoup de matières publiques au final, bien que ça soit une L3 privée!

Je vais encore y réfléchir, il me reste encore jusqu'à fin août pour me décider !

Mais dans l'hypothèse où je choisirai la L3 publique, pour mon master cela serait-il totalement impossible, suicidaire, ou autre ?

Je vous remercie une nouvelle fois

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/06/2018** à **07:53**

Bonjour

Étant donné qu'il y a beaucoup de droit public, je pense qu'un passage L3 privé - M1 public est parfaitement envisageable.

Cela dit, si vous vous rendez compte dès le début de l'année que vous avez plus d'attraction pour les matières de droit public, essayez de voir si c'est possible de bifurquer en Licence droit public.

Par **BigPanda**, le **28/06/2018** à **14:52**

Bonjour et désolé du retard!

Merci encore pour vos réponses, je vais profiter de réfléchir durant ces deux mois !

Par **Isidore Beautrelet**, le **29/06/2018** à **08:17**

Bonjour

Vous avez raison. Tenez nous au courant.